

St Denis, le Lundi 04 novembre 2019

La Fédération SUD-Rail et l'ensemble de ses adhérent-es ont souhaité dans cette période de crise sociale à la SNCF s'adresser aux usagers car nos intérêts, nos attentes et nos problèmes sont les mêmes concernant le service public ferroviaire.

Ceci n'est pas une fiction mais une situation qui peut se passer sur l'ensemble des lignes ferroviaires.

Nous sommes le mercredi 16 octobre 2019 à 16h12 lorsque le Train Express Régional à destination de Champagne-Ardenne TGV percute le tracteur d'un convoi routier exceptionnel au passage à niveau entre Mohon et Amagne (08). A son bord, il y a 62 voyageurs/ses dont deux femmes enceintes.

La collision est inévitable : le train heurte le convoi routier à une vitesse voisine de 118

km/h. Le tracteur se détache de son convoi et se couche, le TER déraile. Dans l'autre sens, une circulation ferroviaire est déjà engagée et c'est grâce au courage du **conducteur seul et blessé** que les agents SNCF, dans les postes d'aiguillage, pourront arrêter le train croiseur à 3 km de la collision. Les services de secours arriveront sur les lieux de l'accident vers 16h40. Voici l'accident ferroviaire de trop que le gouvernement, la

direction SNCF et de nombreux médias n'ont pas expliqué et qui a provoqué le droit de retrait des milliers de conducteurs et contrôleurs.



Vous êtes pour la présence systématique d'un contrôleur par train ; battons-nous ensemble !

La direction SNCF – sous couvert des Autorités Organisatrices – impose l'exploitation des trains en Equipement Agent Seul (c'est-à-dire sans contrôleur) pour supprimer des milliers d'emplois. Seulement, les cheminotes et cheminots sont exposé-es à des risques non maîtrisés qui ont inéluctablement des conséquences sur la sécurité des circulations et des personnes (travailleurs du rail & usagers).

Supprimer le contrôleur systématique :

- c'est supprimer l'information des usagers en situation perturbée,
- c'est décider qu'il n'y a plus d'assistance aux voyageurs malades ou en difficulté,
- c'est encourager les actes d'incivilité et les risques d'agressions,
- c'est décider de laisser les voyageurs livrés à eux-mêmes en cas d'incident ou d'accident ferroviaire.

Si des milliers d'agents SNCF ont cessé le travail spontanément sur l'ensemble du territoire, c'est parce que l'accident ferroviaire de Champagne-Ardenne est l'accident ferroviaire de trop. Il y en a assez d'exercer des missions de service public dans ces circonstances. Le gouvernement et la direction SNCF, d'une manière irresponsable, ont balayé le sujet en voulant monter les voyageurs contre les cheminots. **Pour notre organisation syndicale, notre combat pour la présence systématique d'un contrôleur dans un train est loin d'être fini !**

Le changement de service du 15 décembre s'annonce très chaotique.

Ces derniers jours, vous avez peut-être entendu parler de la **suppression des départs de train**. Suite à l'accident ferroviaire de Champagne-Ardenne, ce sujet a été évoqué par les organisations syndicales puisque la direction SNCF a décidé de faire sauter une des dernières boucles de rattrapage concernant la sécurité ferroviaire.

A partir du 15 décembre, la responsabilité du départ des trains incombera uniquement au conducteur du train. Après avoir déshumanisé les trains, c'est la présence humaine dans les gares qui est attaquée depuis déjà quelques temps. **La direction SNCF a décidé de supprimer définitivement** le « fameux » chef de gare avec sa casquette blanche qui sifflait et donnait le signal de départ lorsque le service des trains était terminé.

Cette révolution des procédures dans le système ferroviaire va encore dégrader la situation des transports de masse de voyageurs qui n'est actuellement pas bonne, loin s'en faut. Nous en sommes totalement conscients et exaspérés ! Pour celles et ceux qui nous chantent la messe de la **privatisation des TER**, cela n'arrangera rien. A part un énième hold-up, un détournement d'investissements et de fonds publics, pour alimenter les dividendes des actionnaires et généraliser le dumping social pour les travailleurs du rail

Légaliser la grève de la gratuité

Il y a dix ans déjà, la fédération SUD-Rail avec l'association des usagers FUT-SP avait proposé au gouvernement de l'époque de **légaliser « la grève de la gratuité »**.

Concrètement, cela reviendrait à faire circuler normalement les trains, sans faire payer les voyageurs et sans contrôler les billets. Sa mise en œuvre ne peut être systématique, dans la mesure où pour être possible, elle implique la participation des agents commerciaux des gares et des trains. Mais elle pourrait **constituer une alternative** à certaines grèves « classiques » et permettre ainsi la circulation des trains.

Or, jusqu'à présent, les entreprises de transport, notamment la SNCF, ont lourdement sanctionné les contrôleurs qui assuraient leur service mais ne vérifiaient pas les billets : c'est ce qu'on appelle la "grève de la pince". **A croire que la SNCF préfère les grèves qui gênent les usagers !**

Ensemble, usagers, cheminots et organisations syndicales, nous devons exiger du gouvernement qu'il cesse sa politique d'austérité et obtenir une intervention des pouvoirs publics qui ne soit plus guidée par la rentabilité immédiate mais plutôt par la **satisfaction des besoins sociaux et de l'intérêt général, y compris en ce qui concerne les impératifs écologiques.**



L'intérêt général, c'est aussi la défense des retraites de l'ensemble de salarié-e-s que l'Union syndicale Solidaires et SUD-Rail comptent bien défendre à partir du 5 décembre, une question de conception de la vie en société et de répartition plus juste des richesses créées par toutes celles et ceux qui travaillent.